

Plan directeur Bridge-Bonaventure

Demande de réponse par écrit

Montréal, le 18 mai 2023

Par courriel

M. Olivier Carignan de Carufel
Conseiller en aménagement, urbaniste
Division de la planification des secteurs
stratégiques
Direction de la planification et de la mise en
valeur du territoire
Service de l'urbanisme et de la mobilité |
Ville de Montréal

Objet : Consultation publique sur le Plan directeur Bridge-Bonaventure – Demande du public

Monsieur,

La commission vous transmet la demande suivante formulée par un participant le 16 mai 2023 lors de la séance questions et réponses¹ :

« Préambule : Voici un tableau que le Service de l'habitation de la Ville de Montréal nous a fourni l'année dernière. Il présente, sur une base annuelle, pour la période 2005 à 2021 inclusivement, le total des mises en chantier de logements, toutes catégories confondues, de même que le total des logements sociaux engagés de façon définitive, et ce à l'échelle de l'arrondissement de Ville-Marie ainsi que de la Ville de Montréal. »

« Question : La ville de Montréal peut-elle nous fournir une mise à jour de ce tableau, en y ajoutant les données pour l'année 2022, ainsi qu'en y ajoutant également les données pour l'Arrondissement du Sud-Ouest sur l'ensemble de la période (2005-2022)? »

« Préambule : La mise en œuvre du Règlement pour une métropole mixte, communément appelé le Règlement 20-20-20, a commencé le 1^{er} avril 2021, c'est-à-dire il y a maintenant plus de deux ans.

¹ Comité logement Ville-Marie, M. Jean Poulin

Question : Pouvez-vous nous fournir un bilan de l'application de ce règlement, à l'échelle de la ville de Montréal, de l'arrondissement de Ville-Marie et de l'arrondissement du Sud-Ouest?

Nous souhaiterions que ce bilan présente, par territoire concerné :

*Le nombre de projets immobilier résidentiel auquel le règlement s'est appliqué;
Le nombre d'unités de logement représenté par ces projets;
Le nombre de projets pour lesquels une cession d'immeuble à fins de développement de logements sociaux a été réalisée;
Le nombre de projets pour lesquels les promoteurs ont versé une contribution financière à des fins de développement de logement social ainsi que le nombre de projets pour lesquels un mélange de ces deux options a été effectué.*

Pour chacune de ces catégories de contributions, nous aimerions également connaître le nombre de logements sociaux réalisés ou, à défaut, les montants d'argent récoltés. Nous aimerions enfin obtenir une distribution similaire pour la catégorie des logements dits « abordables » prévus au règlement, ainsi que pour les logements familiaux. »

La présente demande ainsi que votre réponse seront rendues publiques sur la page web de la consultation.

Merci de votre précieuse collaboration,

Simon Cloutier-Cyr
Secrétaire-analyste